



## Manifestons le 18 décembre pour les droits des migrant-es

Le 18 décembre est la Journée Internationale des Migrant-es. Pour tous ceux qui se préoccupent de la défense des Droits humains, c'est l'occasion de rappeler l'importance de cette question, dans un contexte où le nationalisme, le racisme et la xénophobie s'acharnent à en faire un « problème ». Nous dénonçons les responsables politiques qui font un amalgame entre immigration et terrorisme comme l'a fait le ministre Darmanin dans sa tournée dans le pays du Maghreb en novembre 2020.

Des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes meurent sur les routes de la migration, victimes des politiques meurtrières de fermeture des frontières. L'Europe se veut une forteresse et le nouveau pacte asile et immigration en discussion sur le plan européen durcit encore les conditions d'accueil des personnes qui viennent y chercher un asile ou simplement un avenir et accélère les expulsions vers les pays d'origine. Nous militons pour une vraie politique de l'accueil, politique coordonnée entre les États de ce continent, et d'abord pour l'abolition de l'accord de Dublin.

Des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans la précarité et la peur, sans logement stable et digne, sans pouvoir travailler comme ils le désireraient et sans accès aux droits fondamentaux. Ils subissent la surexploitation ou des conditions de travail indignes du fait de leur situation administrative. Ils risquent à tout moment l'enfermement et l'expulsion. Nous exigeons que les « sans papiers » accèdent aux soins, à des titres de séjour et de travail pérennes qui leur permettent de construire leur vie et leur avenir et leur garantissent l'égalité des droits dans les entreprises. Nous exigeons une politique de régularisation massive et la fermeture des Centres de Rétentions Administrative.

L'accès au droit, à tous les droits (santé, logement, travail, participation politique) doit être égal pour tou-tes les résident-es d'un pays, quelle que soit leur nationalité ou leur origine. La maltraitance administrative ou la restriction et la remise en cause sempiternelle de l'Aide Médicale d'État sont inadmissibles. Il est urgent que la France signe enfin la « convention internationale sur la protection des droits de tou-tes les travailleur-euses migrant-es et des membres de leur famille » adoptée par l'ONU le 18 décembre 1990 !

Nous exigeons, pour éviter les drames et permettre un accès digne aux personnes en recherche de sécurité, le rétablissement des sauvetages en mer, la fin de la détention des réfugié-es et des migrant-es en Libye et, en attendant la généralisation de la liberté de circulation, l'ouverture immédiate de voies légales pour les migrations.

Nous exigeons la bonne application de la Convention internationale des droits de l'enfant, et donc que les mineurs isolés étrangers ne soient en aucun cas victimes d'inégalité de traitement au sein des dispositifs de droit commun de la protection de l'enfance.

Le 18 décembre, comme chaque année, des initiatives seront prises un peu partout en France. Nos associations et organisations syndicales s'associeront à leur construction et contribueront à leur réussite.

Il est temps d'affirmer que la liberté de circulation et d'installation des femmes et des hommes sur l'ensemble de la planète est une composante normale et souhaitable de l'humanité que nous voulons.

**Signataires** : CGT - CRID - États Généraux des Migrations - FSU - Libre Pensée - Ligue des droits de l'Homme - Ligue de l'Enseignement - Médecins du Monde - Mouvement de la Paix – MRAP - SOS Racisme - Syndicat de la Magistrature - Union Syndicale Solidaires

**Contact presse** : [presse@mrp.fr](mailto:presse@mrp.fr) - 07.83.14.87.23